Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

3 SEPTEMBRE 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18054 **32**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

A propos de la limitation des mandats des syndics

Osvaldo Chabod

La reprise de l'activité politique après les vacances d'été nous conduira, au printemps prochain, aux élections pour renouveler les organes dans la presque totalité des communes valdôtaines. Il y a plusieurs mois, une discussion s'est entamée au sein de la Commission «Institutions et Autonomie» du Conseil Régional, face à l'opportunité de modifier les règles pour l'élection directe du syndic, du vice-syndic et du conseil communal: à ce sujet, le Conseil Permanent des Collectivités Locales, au mois de décembre dernier, a approuvé un document, partagé par le Comité Fédéral de l'Union Valdôtaine, par lequel il réaffirme la validité des règles en vigueur, qui ont permis de gouverner nos communes avec plus de facilité et de stabilité, ce qui a été même perçu par la population valdôtaine à l'issue d'un sondage d'opinion conduit par l'Institut Piepoli au cours de 2006.

Cependant au mois de juin dernier, dix-sept syndics ont présenté au Conseil Permanent des Collectivités Locales un document visant à solliciter le législateur régional pour éliminer la limite des mandats prévue par la loi régionale; cette dernière prévoit, en effet, que toute personne ayant rempli trois fois de suite le mandat de syndic dans une commune ayant 15 000 habitants au plus (pour la ville d'Aoste la limite est de deux mandats), ne peut être immédiatement réélue à l'expiration du troisième mandat au titre des mêmes fonctions. Les syndics qui ont signé le document, invoquent le manque de limite pour toute autre charge publique élective, la limitation du droit électoral ainsi que de l'efficacité de l'administration, en outre que la possibilité de trouver des contrepoids à la concentration de trop de pouvoir dans une seule personne, en œuvrant sur l'autonomie statutaire et réglementaire des communes plutôt que sur la limite des mandats. Tout en portant respect pour la position de ces syndics et tout en leur reconnaissant l'œuvre déployée, pendant plusieurs années, dans l'intérêt des communautés administrées, il me semble nécessaire de faire quelques considérations à cet égard. La limite des mandats, qui dans les autres régions est fixée à deux pour toutes les Communes, s'inspire de l'exigence de réduire, d'un point de vue temporel, l'exercice des fonctions du syndic, énormément accrues avec son élection directe et, surtout, sans plus aucun contrôle administratif, comme cela se passait avant.

Il est ensuite à remarquer que quinze ans me paraissent suffisants pour poursuivre un projet politique, que la limite des mandats n'est pas absolue (et, donc, une pause pourrait même éviter de se détacher de la réalité, ce qui se produit, parfois, pendant l'exercice prolongé d'une fonction), tout en considérant qu'à l'expiration du dernier mandat les syndics pourront également reporter leurs propres compétences dans d'autres domaines de la vie publique ou de la société civile; en plus, la limite des mandats devrait être stimulante pour les syndics et pour les partis et les mouvements politiques, pour qu'ils s'engagent à favoriser la croissance de nouvelles générations d'administrateurs publics. Voilà pourquoi on doit être convaincu de ce passage, qui ne renie pas la tâche que nos syndics ont remplie pendant de nombreuses années, mais qui nous donne une grande responsabilité pour construire et former des nouveaux administrateurs locaux: et dans cette direction se produira l'engagement du Mouvement pour organiser, dès les mois prochains, des cours de formation pour les futurs administrateurs. Il est clair que la limite des mandats se pose sur des principes qui doivent être les piliers inspirateurs d'un administrateur public: c'est pourquoi toute tentative de contourner l'«obstacle» est à repousser avec force et cohérence, si nous ne voulons pas priver les règles en viguer de leur importance morale et, par conséquent, tomber dans le ridicule.

Lundi prochain, 7 septembre, la cérémonie officielle au théâtre romain

Une semaine de célébrations pour la Fête de la Vallée d'Aoste

La quatrième édition de la Fête de la Vallée d'Aoste est partie mercredi dernier, 2 septembre, du théâtre romain d'Aoste, avec le concert du groupe basque Oskorri, dans le contexte du Festival des Peuples Minoritaires.
Mais les célébrations principales s'achèveront durant le week-end, et surtout pendant la journée de lundi 7 septembre prochain.
C'est le jour – bien sûr – de la Saint-Grat, le saint patron de la Ville d'Aoste; ce sera la journée dédiée aux célébrations officielles, c'est-à-dire à la remise des titres d'Amis de la Vallée d'Aoste et de Chevaliers de la Vallée d'Aoste.
Le président de la Région Augusto Rollandin présidera la cérémonie, qui se tiendra à 18h au théâtre romain; quelques heures plus tard, sur la place Chanoux les concerts d'Antonella Ruggiero et des Subsonica.
«*Cette fête* – a déclaré le Président de la Région – *est dédiée surtout aux jeunes, qui sont les fondations de notre futur auxquels nous voulons offrir un moment d'agrégation typique de ce moment historique. Mais en même temps, nous désirons transmettre le sens de nos racines et de l'énorme patrimoine de traditions et de sens civique dont dispose notre Vallée d'Aoste: nous sommes bien conscients* – a terminé Augusto Rollandin – *que si l'on réussit à comprendre le passé, on réussira également à bâtir notre avenir*».

Aux pages 4 et 5 le programme complet de la Fête de la Vallée d'Aoste

Exposition des crus pendant trois jours au château d'Aymavilles

Les vins valdôtains à l'honneur

Agnès Uzan

Les vins fabriqués en Vallée d'Aoste seront les protagonistes d'une exposition réalisée au château d'Aymavilles du 4 au 6 septembre qui propose cette année le 17ème Concours international des vins de montagne organisé par le CERVIM, une rencontre-débat, le 5 septembre, à *La Grandze* du château d'Aymavilles, sur l'alliance "Vin et Santé" avec les interventions de différents professeurs universitaires de Sienne et de Pise s'agissant de Stefano Ciatti et de Nicola de Bortoli, ainsi que du Directeur responsable de la revue *Millevigne* Maurizio Gily, des dégustations des vins de montagne Doc et également le Trophée Commune d'Aymavilles avec une course de tonneaux organisée par *l'Associazione nazionale delle Città del Vino*.
Comme l'a souligné l'assesseur Isabellon «*cette initiative organisée par l'Assessorat de l'Agriculture est une excellente vitrine pour faire découvrir au grand public nos produits qui dans le domaine de la viticulture ont fait d'énormes progrès du point de vue de la qualité de nos cépages. Nous avons également décidé d'organiser cette exposition à Aymavilles car l'image du vin associée à un château est excellente d'où la participation des Assessorats de la Culture et du Tourisme pour soutenir cet événement. Puis, nous avons également décidé d'organiser une rencontre-débat, le samedi 5 septembre, afin de discuter avec la participation du Sénateur Antonio Fosson de la possibilité d'associer le vin à un mode de vie sain suivi d'un débat avec Fabio Giavedoni pour Slow Food. A cette rencontre participeront également à mes côtés les assesseurs Lanièce et Marguerettaz. Enfin, un service navette (aller/retour) partant de Saint-Christophe, avec plusieurs arrêts sur tout le parcours, a été mis en place pour permettre au public de se rendre à Aymavilles et de repartir sans problèmes*».
Lors de la conférence de présentation de l'exposition en présence également du syndic d'Aymavilles Fedele Belley étaient présents Aurelio Marguerettaz et Laurent Viérin. Les deux assesseurs ont rappelé la synergie qui existe entre les différents Assessorats de la Région permettant d'accomplir un travail à 360° en offrant un produit unique regroupant dans une même initiative différents aspects de notre région en l'occurrence l'agriculture de montagne, le tourisme et la culture œno-gastronomique.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
16h *Parc du château*
Inauguration officielle de l'exposition
18h30 *Ecuries du château*
Présentation du portail Internet de la Route des Vins
22h *Entrée du château* - Remise des prix du *17e Concours international des vins de montagne* organisé par le CERVIM-Centre de recherches et d'études, de protection, de représentation et de valorisation de la viticulture de montagne (En cas d'intempérie, la cérémonie se déroulera à *La Grandze*)
23h30 Clôture de la journée
SAMEDI 5 SEPTEMBRE
10h *La Grandze* - Rencontre-débat Vin et santé: une alliance possible?
14h *La Grandze* - Ouverture de l'exposition et des comptoirs de dégustation des vins présentés au Concours CERVIM
23h30 Clôture de la journée
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
9h *Entrée au château* – Messe
10h *La Grandze* - Ouverture de l'exposition et des comptoirs de dégustation des vins présentés au Concours CERVIM
11h Trophée *Commune d'Aymavilles*, course de tonneaux organisée par *l'Associazione Nazionale delle Città del Vino*
23h30 Clôture de la manifestation
Entrée libre – Dégustation au prix de 15 euros, verre inclus.
La "Table du château », point de restauration géré par la Pro Loco d'Aymavilles, proposera aux amateurs des spécialités du terroir.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Me sentant né pour le beau sexe,
je l'ai toujours aimé
et m'en suis fait aimer tant que j'ai pu».

GIACOMO CASANOVA

Il pouvait faire le Premier Ministre en Italie.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional de vendredi 28 août 2009

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a donné son adhésion à la proposition de la Maison de jeu de Saint-Vincent, qui souhaite expérimenter une nouvelle procédure de fermeture des tables, afin d'augmenter les heures d'activité et de garantir ainsi une offre de jeu plus étendue.
L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi portant modification de la loi régionale n° 4 du 7 février 1997 (Dispositions en matière de plafonnement, publicité et contrôle des dépenses pour la campagne électorale des candidats aux fonctions de syndic, syndic adjoint, conseiller communal et de circonscription, au sens de l'art. 78 de la loi régionale n° 4 du 9 février 1995 – Dispositions en matière d'élection directe du syndic, du syndic adjoint et du conseil communal).
Un mandat de collaboration technique a été attribué à la société *Formazione sicurezza*, en vue de la révision du plan régional de protection civile et du plan d'urgence régional relatif à la voirie principale.
Le Gouvernement a approuvé la réorganisation de *Europe Direct Vallée d'Aoste* et attribué un mandat de collaboration technique pour le déroulement des activités de ladite structure.
Il a également donné son feu vert à la rédaction de l'étude de faisabilité appelée « *Documento informatico con valore giuridico: produzione, gestione, conservazione* », visant à introduire les instruments électroniques de gestion des flux de documents et, en particulier, le document électronique et la signature digitale.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Des aides d'un montant de 31.000 euros ont été octroyées à diverses entreprises, en vue de leur participation à la XIe édition de l'exposition des vins AOC de la Vallée d'Aoste, qui se déroulera du 4 au 6 septembre 2009, à Aymavilles.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a décidé de soumettre au Conseil régional un projet de loi portant abrogation de la loi régionale n° 7 du 27 février 1998 (Dispositions en matière de répartition et de distribution des contingents de carburants et de lubrifiants en exemption fiscale) et d'autres dispositions en matière de contingents annuels de produits énergétiques, ainsi qu'un projet de loi portant dispositions en matière de soutien économique des familles au moyen d'aides aux frais de chauffage. Des aides en capital ont été accordées, à l'issue d'une instruction d'évaluation, à différentes entreprises artisanales et industrielles ayant présenté des demandes en ce sens au cours des années 2008 et 2009. Une dépense de 385.000 euros a été engagée à cet effet. Le Gouvernement a créé un groupe de travail réunissant les sujets concernés par la réalisation et la gestion du Guichet unique des collectivités locales de la Vallée d'Aoste et les représentants des structures régionales compétentes en matière de collectivités locales et d'affaires législatives. Ce groupe de travail a pour mission d'élaborer un projet de modification de la loi régionale n° 11/2003 (Dispositions en matière d'exercice des fonctions administratives relatives aux installations productives et institution du guichet unique pour les activités productrices) comportant notamment l'application de dispositions législatives nationales et communautaires.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a donné son accord en vue de l'achat d'immeubles appartenant à la société Casino de la Vallée, aux termes de l'art. 21 du cahier des charges approuvé par la délibération du Conseil régional n° 636/XIII du 24 juin 2009. Il a été décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi portant première rectification du budget prévisionnel 2009 et du budget pluriannuel 2009/2011 de la Région. En ce qui concerne la gestion régionale des taxes sur les véhicules, le Gouvernement a décidé d'externaliser certaines activités et a entériné la convention passée entre la Région autonome Vallée d'Aoste et la Région Piémont concernant la cession à titre gratuit du logiciel régional *Bollo auto* et la mise en place de technologies de l'information et de la communication pour l'assistance technique et opérationnelle.

ÉDUCATION ET CULTURE
Une enveloppe de 1.155.000 euros sera consacrée à la restauration des biens culturels et architecturaux présentant un intérêt du point de vue historique, artistique et religieux qui appartiennent à des organismes ou institutions ecclésiastiques. Des fonds s'élevant à 70.000 euros ont été transférés à la Commune de Gressoney-Saint-Jean en vue du projet des guichets linguistiques walser. L'organisation du projet *Parcours de la légalité 2009/2010 : communiquer la légalité*, dans le cadre de la manifestation *Per non dimenticare - Memorial Day 2010* (Palerme, 23 mai) a été mise au point en collaboration avec le Syndicat autonome des forces de police et la Présidence de la Région, afin de sensibiliser à ce thème les élèves des écoles supérieures du deuxième degré de la Région. Dans le cadre de l'application du programme muséographique du Fort de Bard, le projet d'exécution de l'aménagement de l'itinéraire panoramique et historique a été adopté.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a approuvé l'avis positif qui a été formulé quant à la compatibilité avec l'environnement du projet d'agrandissement et de restructuration du siège social de la S.A.V. de Châtillon. En ce qui concerne les variantes substantielles apportées au plan régulateur général de la Commune de Gignod, l'Exécutif a proposé quelques modifications.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Un cours de recyclage obligatoire sera organisé à l'intention des guides et des accompagnateurs touristiques régulièrement inscrits dans les listes régionales de ces professions. Des aides en capital dans le cadre du régime *de minimis* ont été accordées à quatre entreprises touristiques et hôtelières qui avaient présenté des demandes à cet effet, dans le cadre de la procédure d'évaluation ; l'engagement de dépense total s'élève à 155.000 euros. Une aide de 4.000 euros sera débloquée en faveur de l'association sportive amateur *Les yeux du mont Cervin* de Valtournenche, qui entend mettre sur pied une expédition pour aider le guide Hervé Barmasse à escalader le mont Cho Oyu (Népal), entre le 15 septembre et le 5 novembre 2009. Une subvention extraordinaire de 50.000 euros a été versée à l'Aéro Club Vallée d'Aoste, au titre de 2009, pour l'achat de biens nécessaires au déroulement de ses activités institutionnelles. Le programme annuel 2009 présenté par la société Monterosa SpA, relativement à la fonction de transport en commun local de personnes au moyen de la télécabine Champoluc – Crest, a été approuvé . Le budget prévisionnel de l'Office régional du tourisme pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2009 a été adopté.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

AVIS POUR LA FORMATION DE LA LISTE FINALISÉE À L'ASSIGNATION DE LOGEMENTS RÉSIDENTIELS PUBLICS
Lundi 24 août dernier a été publié l'Avis de concours pour la formation de la liste définitive finalisée à l'assignation de logements résidentiels publics et du quota de réserve à destiner aux réfugiés dans le cadre territorial de la commune d'Aoste.
Les demandes doivent être rédigées sur un formulaire approprié et devront être présentées, à partir de lundi 24 août, directement au Bureau Avis de l'Arer (Agence régionale pour le bâtiment résidentiel) ouvert à Aoste, 26/28 rue Liconi et ouvert au public le lundi de 14h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h. Les demandes pourront aussi être présentées par recommandée avec accusé de réception adressée au siège de l'Arer de la Vallée d'Aoste, 23, Avenue XXVI Février, 11100 Aoste. Le terme pour la présentation des instances est fixé pour vendredi 23 octobre avant12h. Pour retirer les avis, le formulaire de la demande et pour toute information ultérieure, s'adresser au Bureau Avis de l'Arer 26/28 rue Liconi ou bien téléphoner aux numéros 335-8328586 ou 0165-236.674. La documentation peut aussi être déchargée, à l'exception du formulaire de demande, du site Internet de la Commune d'Aoste à l'adresse www.comune.aosta.it.

DEUX COURS : LE PREMIER DE SCULPTURE SUR PIERRE OLLAIRE L'AUTRE DE GRAVURE SUR BOIS, FLORALE ET DENTELLES
La commune de Pont-Saint-Martin organise deux cours : le premier tenu par l'instituteur Sebastiano Yon est de sculpture sur pierre ollaire, le deuxième tenu par l'institutrice Ornella Crétaz est de gravure sur bois, floréal et dentelles.
Pour s'inscrire, les formulaires peuvent être retirés au Bureau du Protocole (1er étage – tél. : 0125/830611 – du lundi au vendredi de 10h15 à 12h15 et le lundi de 14h00 à 16h00) ;
Les demandes devront être présentées au Bureau Protocole ou transmises par FAX au n° 0125/830642 (avec la documentation annexée) jusqu'au 14 septembre 2009 date de rigueur. Informations : les cours sont réservés aux résidents en Vallée d'Aoste et seront réalisés seulement si le nombre minimum prévu pour les inscriptions sera atteint; les cours débuteront probablement au mois d'octobre de manière hebdomadaire pour un total de 50 heures d'enseignement ; les sièges des cours seront « Maison du Boulodrome » et « Palais des services » ; les frais de participation sont de 40 euros (à verser après communication de l'Organisme).

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE : 800.703.703 EST LE NUMÉRO VERT POUR LES CITOYENS
La Présidence de la Région communique que, dans le cadre des initiatives pour les citoyens en vue du passage à la télévision numérique terrestre qui se produira en Vallée d'Aoste du 14 au 23 septembre prochain, a été mis en place depuis le 17 août dernier un numéro vert régional 800.703.703 auquel il est possible de s'adresser pour obtenir des informations et l'assistance technique gratuite à domicile. Durant la première journée de mise en service du centre des appels, 134 contacts ont été gérés et 57 interventions techniques réalisées à domicile.

PROJETS D'AUTO-ORGANISATION FAMILIALE
L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales rappelle à ceux qui veulent présenter des projets d'auto-organisation familiale que l'échéance est fixée, comme chaque année, au 30 septembre. La fiche de présentation des projets, avec le texte de la loi régionale 44/98 et de la Délibération du Gouvernement régional n. 1878/2007 qui en fixe les critères et les modalités d'application, peut être déchargée du site institutionnel de la Région Vallée d'Aoste à l'adresse www.regione.vda.it/servsociali/famiglia/progetti.i.asp.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Participation des Valdôtains à Bourg-Saint-Maurice et Séez, les samedi 12 et dimanche 13 septembre prochains

La Fête des patois en Haute Tarantaise

Le patois sera le protagoniste samedi et dimanche prochains, 12 et 13 septembre, à Bourg-Saint-Maurice et à Séez, en Savoie, où se tiendra la Fête internationale des locuteurs du francoprovençal et du franc-comtois.
Il s'agit d'une manifestation voulant renforcer la promotion, la diffusion et la sauvegarde des parlers francoprovençaux et qui est organisée chaque année, à tour de rôle, par les quatre communautés de l'espace franco-provençal (Savoie, Suisse romande, Vallées piémontaises francoprovençales et Vallée d'Aoste).
Cette année, la Fédération des groupes de langue savoyarde *Lou Rebiolon,* en collaboration avec l'association *Tradition et Patrimoine Borains*, accueillera dans les villages de la Haute Tarentaise le grand rassemblement des patoisants.
«*Cette rencontre* – a déclaré l'assesseur Laurent Viérin – *est une occasion pour relancer le patois en lui attribuant les honneurs de la première page et, en même temps, pour nouer des relations internationales avec des peuples frères: nous avons en effet l'ancien domaine francoprovençal en partage, ainsi que l'amour pour cette langue qui, tout en traversant, dans sa globalité, une phase de régression indéniable, demeure notre véritable langue du cœur*».
Afin de permettre aux Valdôtains de prendre part eux aussi à cette importante rencontre, qui rassemble, chaque année, environ 2.000 patoisants et amis du patois, le Centre d'Études Franco-provençales «René Willien» et le

Comité des Traditions Valdôtaines organisent un voyage en autocar pour la journée du 13 septembre.
Le témoin passera l'an prochain dans les mains de la Vallée d'Aoste où se déroulera la prochaine rencontre internationale des patoisants.

L'expo de Delfino Chenuil et Guido Gelcich au Fort de Bard

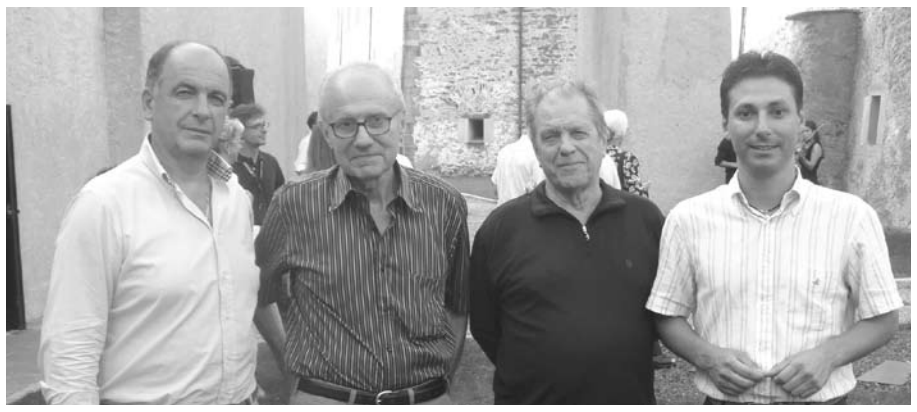

Depuis vendredi 28 août dernier, les écuries du Fort de Bard accueillent l'exposition de deux artistes valdôtains, Delfino Chenuil et Guido Gelcich.
Delfino Chenuil, originaire de Pont-Saint-Martin, s'occupe du travail du fer, avec lequel il fabrique des objets d'usage commun comme des compositions florales, ou des croix, mais aussi des animaux ou des créatures fantastiques, qui ont donné vie à son exposition "Le fer forgé". Guido Gelcich, originaire de Gorice mais qui habite depuis longtemps à Fénis, a donné corps à "L'abbracio di una vita", une série de peintures qui ont comme sujet principal l'homme. Le président de la Région Augusto Rollandin et l'assesseur à la Culture Laurent Viérin ont participé au vernissage des deux expositions.

Plus de 5 mille personnes au spectacle "Au clair au Fort"

Plus de cinq mille personnes ont assisté samedi 15 août dernier, à Bard, à l'événement "Au clair au Fort", un spectacle de lumières, projections, musiques et animations créé par l'association "Fort de Bard". Plus de quarante minutes d'attractions, durant lesquelles ont été mis en valeur la Doire Baltée et les enceintes du Fort de Bard, principaux protagonistes des jeux de lumière. Présent aussi Augusto Rollandin: «Un évènement de grand raffinement».

Un negozio, un progetto per il futuro arrivato anche ad Aosta

Ha aperto anche ad Aosta il Punto Fotovoltaico: si tratta di un vero **laboratorio aperto al pubblico** in cui avvicinare le persone tecnologia fotovoltaica nelle sue molteplici applicazioni.

Il negozio si rivolge principalmente agli installatori, ma chiunque può trovare risposte alle proprie domande.
Punto Fotovoltaico infatti si propone come soggetto autonomo per realizzare **impianti fotovoltaici chiavi in mano**, sia residenziali che industriali, ma anche per offrire agli installatori e ai privati il servizio di progettazione e burocrazia, oppure la vendita di moduli, inverter e kit completi.

Nei negozi Punto Fotovoltaico, sarà possibile inoltre consultare o acquistare le più autorevoli pubblicazioni riguardanti l'energia alternativa, oppure acquistare solarimetri, clinometri, inclinometri, tester, ecc, cioè tutti gli strumenti di misurazione delle performance degli impianti fotovoltaici.

I tecnici e gli ingegneri del Punto Fotovoltaico sono a disposizione del pubblico per valutare già in negozio le pre-fattibilità degli impianti. Inoltre grazie alla collaborazione con diversi Politecnici, il Punto Fotovoltaico partecipa attivamente alla corsa verso migliori efficienze del modulo fotovoltaico.

Le scolaresche ma anche i semplici curiosi possono visionare tutti i componenti necessari alla realizzazione di un impianto fotovoltaico e, se lo si desidera, visitare un impianto già in funzione. La società inoltre organizza mensilmente corsi di formazione di 16 ore rivolti a chiunque sia interessato al mondo del fotovoltaico.

Per approfondire la conoscenza del Punto Fotovoltaico visitate il negozio oppure il sito: **www.puntofotovoltaico.it.**

A chi si rivolge il Punto Fotovoltaico?
- Installatori
- Privati e aziende
- Progettisti
- Costruttori edili
- Pubblica Amministrazione
- Amministratori di condomini
- Enti formativi

I servizi offerti
Impianti chiavi in mano
Seguiamo il cliente dalla fase di pre-fattibilità fino alla richiesta dell'incentivo GSE. Realizziamo impianti di qualsiasi potenza, dal residenziale alla centrale fotovoltaica. Agli installatori e ai progettisti forniamo prodotti e servizi per la realizzazione dell'impianto fotovoltaico.

- Studio di fattibilità
- Progetto esecutivo e computo metrico
- Pratiche permessi burocratici
- Installazione
- Assistenza finanziaria
- Vendita prodotti
- Formazione

Depuis mercredi dernier, et jusqu'à lundi prochain 7 septe

Six jours de fête pour cé

Six jours de fête, pour célébrer la Vallée d'Aoste. Une longue semaine de concerts, débats, jeux et célébrations officielles qui ont comme dénominateur commun notre région.
Le "marathon" a débuté mercredi dernier, 2 septembre, au théâtre romain d'Aoste restauré, où dans le contexte du Festival des Peuples Minoritaires le groupe basque des Oskorri a proposé les chansons les plus typiques de la terre des Euskadi.
Jeudi, c'était le tour des corses Canta U Populo Corsu, alors que vendredi soir, ce seront les occitans Massilia Sound System à proposer leur propre concert en clôture du Festival.
Vendredi 4 septembre, pendant l'après-midi, seront

80 athlètes pour la deuxième édition des Jeux de la Vallée d'Aoste

Ce sont au total quatre-vingt athlètes valdôtains qui depuis vendredi prochain, 4 septembre, seront à la disposition de leur propre communauté de Montagne pour la deuxième édition des Jeux de la Vallée d'Aoste. Huit équipes composées, chacune, de dix candidats: vendredi à 14h30 sur la place Chanoux aura lieu la présentation de l'événement, samedi à partir de 20h45 à la Croix Noire débuteront les jeux. Cinq disciplines différentes seront au programme: le ramoneur, le Dahù, l'avalanche, la fenaison et le "fil rouge" de la mine.
Voici la composition des équipes.
Valdigne Mont-Blanc: Monica Brunet, Federica Barailler, Charlotte Chisté, Giorgia Albarello, Nives Veticoz, Hervé Domenighini, Mattia Jacquemod, Laurent Praz, Adriano Simone, Andrea Zanivan. Responsable: Giacomo Domenighini.
Grand-Paradis: Alice Naudin, Claudia Gerbelle, Erika Bich, Michela Costabloz, Valentina Manella, Alexis Béthaz, Christian Borney, Joel Gonthier, Pietro Terrier, Peter Viana. Responsables: Claudia Gerbelle, Roberto Sciarpa.
Mont-Emilius: Elena Bétemps, Chiara Pino, Elena Champvillair, Elena Bogara, Elisa Viérin, Paolo Bionaz, Fabio Cianciana, Simone Pepellin, Mathieu Pont, Elvio Rosaire. Responsables: Fabio Grange, Lilia Bogara.
Grand-Combin: Charlotte Cerisey, Denise Margueret, Michelle Mortara, Muriel Vallet, Eleonora Pomat, Christophe Savoye, David Chesaux, Alessio Desandré, Simone Réal, Patrick Ronc. Responsables: Dionigi Glarey, Mario Cabraz.
Mont-Cervin: Sophie Bosc, Inge Dorigato, Nicole Perruchoin, Valeria Seris, Valentina Tonelli, Alessandro Bellon, André Brunet, Luca Brunet, Denis Perrin, Jules Pession. Responsables: Valter Elos, Marco Paletto, Elvis Berga.
Mont-Rose: Serena Cicalando, Oriana Cicalando, Francesca Lucani, Francesco Costa, Solange Nicod, Stefano Giopp, Stefano Borettaz, Daniele Nicco, Nicola Chanoux, Oscar Dalbard. Responsables: Andrea Lucani, Stefania Mori.
Evançon: Dominque Vallet, Valérie Pramotton, Angle Poterle, Laura Ploner, Federica Ploner, Richard Borettaz, Gianluca Favre, Andrea Dufour, Massimo Ferro, Christian Saracco. Responsable: Piero Cassius.
Walser - Haute Vallée du Lys: Francesca Busso, Martina Guiducci, Camilla Laurent, Silvia Signetto, Valentina Rial, Davide Bonin, Marco Consol, Francesco Laurent, Federico Rial, François Ronc Cella. Responsable: Alessandro Girod

Beaucoup d'autres activités pendant la semaine

Pas seulement des concerts et des célébrations, lors de la quatrième édition de la Fête de la Vallée d'Aoste. Il y a aussi beaucoup d'autres choses au programme.
Le Festival des Artistes de Rue, par exemple : des clowns, des équilibristes, des musiciens et des acteurs de théâtre seront présents, à partir de samedi 5 septembre, dans les rues du chef-lieu régional pour divertir les plus jeunes. La présentation officielle de ce festival est prévue samedi à 16h sur la place Chanoux.
Pendant la nuit de samedi à dimanche, ces mêmes artistes seront les protagonistes principaux de la "Veillà des Artistes", qui animera le centre historique de la ville d'Aoste pendant toute la nuit.
Toujours samedi, mais à 17h au siège de Finaosta sera inaugurée "La machine du temps": cette exposition comprend trois parcours complétés par des audio guides munis d'écouteurs jetables. Le premier parcours veut être un itinéraire photographique et panoramique des principales beautés monumentales, naturelles et traditionnelles du pays valdôtain.
Le deuxième comprend une zone où quatre totems vidéo présentent des documents multimédias résumant les points principaux de la géographie et de l'histoire de la Vallée d'Aoste.
Le dernier est composé d'une zone interactive où des tables de travail équipées d'un PC multimédia permettent de naviguer sur la version française du CD interactif du projet "La Machine du Temps".
Le lundi 7 septembre, journée principale de la Fête de la Vallée d'Aoste, s'ouvrira avec la messe célébrée pas l'évêque Giuseppe Anfossi en l'honneur du saint patron de la ville, Saint Grat.
Après la fonction religieuse, ce sera le tour de la traditionnelle procession dans les rues du centre historique.

Collège d'études fédéralistes Institut Agricole Régional – Aoste

4-5 septembre
Les droits culturels des personnes appartenant à des communautés minorisées: analyses et questions méthodologiques
PATRICE MEYER-BISCH
Professeur à l'Université de Fribourg consultant de l'Unesco

7-8 septembre
Le fédéralisme institutionnel: théorie et étude des cas
NICOLAS SCHMITT
Chercheur à l'institut du Fédéralisme de Fribourg

9-10 septembre
Le fédéralisme fiscal: théorie et réalité
BERNARD DAFFLON
Professeur de Finances Publiques à l'Université de Fribourg

11 septembre
Le fédéralisme comme processus et marchandage
FINN LAURSEN
Professeur d'études sur l'Union Européenne à l'Université de Halifax (Canada)

Inscriptions et renseignements: Assessorat de l'Education et de la Culture – Surintendance des écoles – Tél. + 39.0165.273314, courriel **ass-istruzione@regione.vda.it**

Deux initiatives proposées par l'assesseur Laurent Viérin

Minorités linguistiques et Fédéralisme

Agnès Uzan

Deux initiatives importantes ont été présentées par l'Assessorat de l'Education et de la Culture qui s'insèrent tout particulièrement dans le cadre des célébrations de la Fête de la Vallée d'Aoste qui se déroulera jusqu'au 7 septembre. En effet, celle-ci a été inaugurée, le 2 septembre dernier, d'un point de vue académique, par le Collège d'études fédéralistes et qui a présenté également, d'une manière plus conviviale, le Festival des peuples minoritaires. Ce dernier faisait partie du même projet axé sur la restitution du patrimoine immatériel des communautés ayant comme point commun la valorisation de leurs traditions, de leurs langues et de leur culture, programmé jusqu'au 4 septembre dernier, au Théâtre romain invitant à la manifestation des groupes provenant du Pays Basque, de Corse et d'Occitanie comme trait d'union entre les différentes communautés. Ces derniers ont été également accompagnés par les ensembles et les interprètes de la musique valdôtaine comme Abnoba, Luis de Jariot et Maura Susanna.
Le fait de relancer, à Aoste, le Collège d'études fédéralistes est un clin d'œil à Corrado Gex précurseur de cette initiative lorsqu'il était assesseur. De sorte que cette année à l'Institut Agricole Régional, jusqu'au 11 septembre, plusieurs séminaires seront proposés et présentés par différents professeurs universitaires de Fribourg, en collaboration avec la Fondation Emile Chanoux. «*Nous voulons offrir* – comme le souligne l'assesseur Laurent Viérin *– une occasion de réflexion sur les mécanismes représentatifs et les normes financières qui devraient garantir le respect des droits des minorités et conférer une réelle autonomie aux collectivités locales et, d'autre part raviver ces motivations profondes qui inspirèrent les promoteurs de l'unité européenne à l'issue de la seconde guerre mondiale*». Deux initiatives importantes puisque l'on parle beaucoup en ce moment de fédéralisme et de défense des peuples minoritaires dans un contexte qui tend de plus en lus vers l'anéantissement de la diversité «*grâce à la rencontre et aux échanges entre des cultures différentes qui ont en commun leur fierté et leur sentiment d'appartenance à un territoire et à ses traditions*».

embre, la quatrième édition de la Fête de la Vallée d'Aoste

élébrer la Vallée d'Aoste

présentés les Jeux de la Vallée d'Aoste, une sorte de Jeux sans Frontières qui verront les équipes des différentes Communautés de Montagne de notre région s'affronter.
Ce sera une semaine particulière pour la Ville d'Aoste, qui recevra la visite de beaucoup de gens.
«Nous sommes confiants – explique le syndic d'Aoste Guido Grimod – *envers la participation des commerçants du centre historique à ces manifestations.*
C'est l'occasion pour tout le monde de fêter la Vallée d'Aoste bien sûr, mais aussi une opportunité touristique de bon niveau, vu la participation d'artistes comme Antonella Ruggiero et les Subsonica à ces six jours de grande passion pour notre cité».

Il s'agit de Giovanni Thoux, Sergio Calliera, Pierre Lexert, Gino Gronchi, le cardinal Stanislao Dziwisz et Giulio Rapetti, dit Mogol

Trois nouveaux Chevaliers et trois nouveaux Amis de la Vallée d'Aoste

Lundi prochain, 7 septembre, la Vallée d'Aoste aura trois nouveaux "Chevaliers de la Vallée d'Aoste" et trois nouveaux "Amis de la Vallée d'Aoste".
Lors de la cérémonie officielle que le président de la Région Augusto Rollandin tiendra au théâtre romain à 18h, six personnages seront insérés dans la liste des bienfaiteurs de notre région.
Les nouveaux Chevaliers sont le peintre et sculpteur Giovanni Thoux, l'entrepreneur Sergio Calliera et l'écrivain Pierre Lexert. Ces hommes feront partie de la catégorie des personnalités comprenant déjà Antonio Carrel, Lino Colliard, Jean Domaine, Cesare Dujany, Rosanna Gorris (2006), Rinaldo Bertolin, Ida Desandré, Francesco Nex, Umberto Parini, Joseph-César Perrin, Vincent Trèves (2007), Augusta Vittoria Cerutti, Marco Albarello, Adolfo Forment Dojot, le chanoine Jules Rosset et Augusto Valleise (2008).
Quant aux nouveaux "Amis de la Vallée d'Aoste", il s'agit du cardinal polonais Stanislao Dziwisz, ancien secrétaire particulier du Saint Père Jean-Paul II ; de l'entrepreneur piémontais Gino Gronchi et du musicien et auteur-compositeur Giulio Rapetti, mieux connu comme Mogol.
Ce dernier, qui pendant sa longue carrière a écrit les plus belles chansons de Lucio Battisti, collabore depuis quelques années avec l'Assessorat de l'Education et de la Culture pour la promotion de la musique dans notre région.
Quant au cardinal Stanislao Dziwisz, les dix séjours du Pape Karol Wojtyla à Les Combes d'Introd on fait en sorte que les contacts de travail entre l'actuel archevêque de Cracovie et les administrateurs communaux d'Introd et ceux régionaux sont devenus - avec le temps - des rapports d'amitié bien consolidés.
Gino Gronchi, entrepreneur de Volpiano, sera décoré du titre de "Chevalier de la Vallée d'Aoste" pour son rôle de Président national des sapeurs-pompiers volontaires.
Au total, ce sont déjà treize "Amis de la Vallée d'Aoste" qui ont été

Sergio Calliera

Pierre Lexert

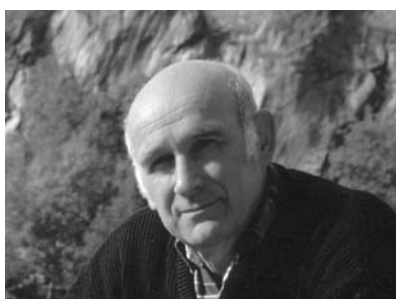
Giovanni Thoux

Stanislao Dziwisz

Giulio Rapetti - Mogol

Gino Gronchi

nommés lors des trois premières éditions de la fête de la région : Camilla Beria di Argentine, Michel Bouvard, Pierre-André Comte, Joaquin Navarro Vals, Luciano Violante (2006), Michel Barnier, Mike Buongiorno, Dino Piero Giarda, Valerio Onida, Guido Sportelli (2007), Guido Ariano, Giuseppe Marzorati et Tzunekazu Takeda (2008).
La remise des titres de lundi sera précédée par la projection du documentaire "Des visages et des mots", un film réalisé par Joseph Péaquin. Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, personnes de différente origine sociale parlent pendant quelques minutes de leur "être valdôtains" : l'image qui en ressort est celle d'une communauté bien vivante, d'une Vallée d'Aoste qui existe - de manière différente - dans le cœur de chacun des protagonistes.

Antonella Ruggiero, les Subsonica et les Litfiba en concert sur la place Chanoux

Comme depuis sa première édition, la Fête de la Vallée d'Aoste se terminera en musique. En 2006, c'est Francesco Guccini qui avait rendu hommage à notre région avec un concert au stade de Montjovet. Douze mois plus tard, sur l'estrade de la place Chanoux, ce fut le moment d'un autre grand chanteur italien, Francesco De Gregori. En 2008, voilà Gianna Nannini, qui a été accueillie par un public nombreux sur la place principale de la ville d'Aoste. Cette année, le programme a changé: le concert organisé le 7 septembre en clôture de la fête - qui tombe un lundi, cette fois - sera divisé en deux parties. La première est dédiée à Antonella Ruggiero, la chanteuse de Gênes devenue célèbre en tant que voix principale des Matia Bazar. 56 ans, elle a laissé le groupe en 1989

pour tenter une carrière soliste qui l'a amenée à remporter la deuxième place au Festival de Sanremo de 1998 et 1999 avec "Amore lontanissimo" et "Non ti dimentico".
Mais c'est "Genova, la Superba", parue en 2007, qui fait redémarrer la carrière d'Antonella Ruggiero: composé de chansons qui rendent hommage aux grands artistes de sa ville natale, comme Fabrizio De André, Luigi Tenco et Gino Paoli, cet album est principalement connu comme l'une des œuvres les plus importantes des dernières années de la musique italienne. Après Ruggiero, ce sera le tour des Subsonica. Composé de Samuel Umberto Romano, Massimiliano Casacci, Davide Dileo, Enrico Matta et Luca Vicini, le groupe turinois est sûrement l'un des plus bons groupes musicaux de la scène du rock italienne. Il est possible que les Subsonica reproposent, avec la Ruggiero, «Per un'ora d'amore» que le groupe et la chanteuse ont écrit ensemble en 1997. Ce double concert commencera, vers 20h30, avec deux groupes valdôtains, s'agissant de Francesco-C et des Ragestorm. Le jour précédent, dimanche 6 septembre, toujours sur la scène de la place Chanoux, la performance des Litfiba.

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
Tel. **0125 80 65 01 R.A.**
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
Tel. **0125 75 12 46**

Mesures pour la reconversion du patrimoine immobilier

Le Conseil de la Vallée a examiné le projet de loi concernant les mesures pour la simplification des procédures urbanistiques et la reconversion du patrimoine immobilier régional. Le texte a été approuvé par 26 voix favorables, 5 contraires (Vallée d'Aoste Vive/Renouveau) et 3 abstentions (Parti Démocratique).
La loi règlemente l'agrandissement, non supérieur à 20% du volume existant, de chaque unité d'habitation – qui doit avoir obtenu une habilitation immobilière avant le 31 décembre 2008 – en dérogation aux instruments urbanistiques généraux. Un agrandissement de 35% du volume existant est autorisé à condition que des critères et techniques de développement durable, des sources d'énergie renouvelable ou des mesures d'économie énergétique ou hydrique soient utilisées, en sachant qu'il est possible de démolir et reconstruire des édifices réalisés avant le 31 décembre 1989. Il sera également possible de réaménager

des zones et des quartiers, avec un agrandissement de 45% du volume existant, à condition de faire appel à des programmes intégrés, à des ententes et à concertations promues par les administrations publiques.

Le Conseiller Piero Prola, Vice-président de la IIIème Commission permanente *Aménagement du Territoire* et rapporteur de cette loi : « *Ce projet de loi a pour but de favoriser des initiatives visant à relancer l'économie par le biais d'une relance de l'activité liée au bâtiment, de répondre aux besoins d'habitation des familles, de valoriser et d'améliorer le patrimoine architectural existant, de garantir et d'améliorer l'efficacité énergétique par l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et d'introduire des mesures incisives de simplification des procédures dans le milieu de la construction.*
Il est important de souligner que ce projet de loi dépasse le caractère extraordinaire et conjoncturel des indications contenues dans l'entente signée en mars lors de la Conférence Etat-Régions, en privilégiant des mesures durables dans le temps.
La force de ce projet de loi se compose de trois idées : proposer une mobilisation des ressources individuelles de familles et de petits propriétaires à même d'endi-

guer l'actuel moment de difficulté et de stimuler nos entreprises de construction ; simplifier la bureaucratie pour avoir des réponses sûres et rapides ; lier cette mobilisation à l'opportunité de rénover, d'un point de vue de la durabilité environnementale aussi, une série de constructions consommant trop d'énergie. Les opportunités offertes par ce texte nous permettent de primer qui améliore son espace de vie et de travail, d'encourager qui reconvertit une construction ou un espace ouvert en contact avec des zones d'importance environnementale, car en construisant mieux l'on protège et valorise le paysage valdôtain. »

Pour l'Assesseur au Territoire et à l'Environnement, Manuela Zublena : « Il est nécessaire d'intervenir sur la reconversion de notre patrimoine immobilier. Nous devons permettre la diffusion d'une culture de la construction plus liée au développement durable : cela signifiera investir dans les réalités de production professionnelle, en créant de nouvelles expertises qui pourront être exportées. Nous avons également voulu créer, en accord avec le Conseil permanent des Collectivités locales, une banque de données immobilière informatisée afin de gérer la liste des interventions à effectuer aux termes de la loi. »

Approbation à l'unanimité

Jeux mondiaux militaires d'hiver

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi relativement aux interventions régionales pour l'organisation des Jeux mondiaux militaires d'hiver.

Le Conseil International du Sport Militaire a attribué à la Vallée d'Aoste la première édition des Jeux mondiaux militaires d'hiver qui représentent l'événement le plus important dans le cadre des initiatives sportives hivernales destinées aux athlètes militaires. De nombreuses nations, pour un total de 600 participants, prendront part à cet événement prévu au mois de mars 2010 et qui se déroulera pendant une semaine dans différentes localités de notre région.

Le Conseiller Gabriele Maquignaz, rapporteur du projet de loi, a affirmé que *« l'organisation d'un événement d'une telle portée a une forte importance promotionnelle et représente pour notre région une occasion unique d'affirmer son image touristique au niveau international. Ce projet de loi prévoit la promotion, de la part du Gouvernement régional, de la constitution d'un Comité organisateur sous forme d'organisme sans but lucratif opérant en Vallée d'Aoste et la concession en faveur de ce dernier d'une contribution, d'un maximum de 90% des dépenses retenues admissibles, pour l'organisation et la promotion de l'événement. Afin de souligner la valeur promotionnelle au niveau international et les nombreuses retombées sur le secteur touristique qu'un tel événement pourra apporter, la loi prévoit un soutien financier d'un million d'euros dont 300 000 pour l'année 2009 et 700 000 pour l'année 2010. »*

L'Assesseur au Tourisme, Aurelio Margueret-taz : « Il s'agit d'une occasion intéressante car elle permet d'amener beaucoup de personnes de nombreuses nations en Vallée d'Aoste. Le comité organisateur devra être représentatif de toute la région et des diverses réalités. Ce sont des Jeux qui représentent une vraie opportunité et c'est pour cela que beaucoup d'administrations locales sont déjà en train de se proposer pour accueillir les épreuves. Nous avons à cet égard plusieurs solutions et ce sera le Comité qui décidera où organiser les compétitions. En ce qui concerne la promotion, l'événement représente sans aucun doute un moment de grande importance. Nous devons travailler dur sur divers aspects afin que cette initiative puisse se transformer aussi en un vrai véhicule de promotion et de développement pour la Vallée d'Aoste. »

Quant au Président de la Région Augusto Rollandin : « Ces Jeux, qui en sont à leur première édition, seront certainement très suivis et, s'ils sont un succès, constitueront une vitrine importante qui pourra être utile pour accueillir d'autres initiatives que la Vallée d'Aoste attend depuis longtemps comme par exemple la Coupe du Monde de ski. Le but est également de relancer les diverses stations touristiques de la Vallée d'Aoste ainsi que de donner du lustre à notre capacité d'organisation. »

Approbation du projet de loi à l'unanimité

Mesures anticrises en faveur des entreprises

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi « Mesures urgentes anticrises d'autorisation d'aides temporaires aux entreprises ».
La loi a été illustrée par le Président de la IIème Commission permanente Affaires générales, Andrea Rosset, qui a souligné que « cette disposition ajoute quelques éléments à la loi-cadre anticrise approuvée précédemment et visant à soutenir les investissements pour favoriser la reprise économique locale, à promouvoir le développement économique et à relancer la compétitivité du système de production régional. Ce texte établit en effet un régime temporaire d'aides aux entreprises, pour la première fois dans le secteur agricole aussi, en élevant les limites « habituellement » prévues par la norme communautaire. Concernant les aides à montants limités, elles sont attribuées à partir de l'entrée en vigueur de cette loi jusqu'au 31 décembre 2010, avec un maximum de 500 000 euros par entreprise. Quant aux aides en faveur des sociétés coopératives et des autres entreprises qui œuvrent dans le secteur agroalimentaire,

elles prévoient une participation à la capitalisation (pour les sociétés coopératives) afin d'intervenir sur le processus de consolidation du patrimoine d'entreprise (maximum 60 000 euros), une participation en compte d'intérêts pour faciliter l'accès au crédit tant aux coopératives qu'aux autres entreprises qui ont besoin de liquidité (jusqu'à un maximum de 15 000 euros), une participation en compte d'exploitation pour permettre de récupérer de la compétitivité sur le marché national et international et pour favoriser le développement de l'entreprise. »
« Même si la tendance semble laisser entrevoir un prudent espoir de reprise, a conclu le Conseiller Andrea Rosset, *la situation devra être contrôlée tant du point de vue de l'emploi que de la productivité. Il ne faut pas abaisser la garde car l'automne est encore plein d'incertitudes et la Loi de Finances régionale 2010 devra être attentive et capable de répondre aux changements rapides de la situation économique. »*

Interview avec le nouvel Animateur principal de la Jeunesse Valdôtaine, Stefano Aggravi de Courmayeur

«Rencontrer les jeunes valdôtains de nos villages»

Monsieur Aggravi, après une centaine de jours en tant que chef du mouvement de la jeunesse de l'Union Valdôtaine, quel est votre bilan?
«Un bilan plutôt positif. Un comice-apéritif pendant la campagne électorale des élections européennes, une rencontre-dîner à Saint-Oyen, quelques comités «ouverts» pendant lesquels on a abordé des thèmes de discussion spécifiques, une randonnée en montagne pendant l'été.
Une série de rendez-vous qui ont eu une très bonne participation et qui nous ont permis de doubler le nombre des inscrits – maintenant, nous en avons soixante – et sans doute d'augmenter nos sympathisants. Mais, surtout, je suis très content de cette équipe – le Comité de Coordination – qui travaille avec moi depuis le 8 mai dernier».

Cette première période de travail a été concernée par les élections européennes du 8 juin dernier. Un rendez-vous historique, sous certains points de vue, pour le Mouvement: l'accord avec le PDL, l'élection ratée d'Aurelio Marguerettaz. Quel est votre sentiment à ce propos?
«Avant tout, on doit dire que le fait d'avoir raté l'élection d'un représentant au sein du Parlement européen, surtout en cette période de transformation de l'Union Européenne, signifie ne pas avoir un représentant au sein de l'organe principal de la politique européenne qui puisse défendre notre réalité et nos spécificités. L'accord avec le PDL, quoiqu'on en dise, fut une décision pragmatique pour concourir à la grande course des Européennes. Un accord qui nous a permis d'avoir notre symbole présent sur la liste et donc notre véritable présence dans le panorama politique, avec notre programme et nos idées. D'autres accords n'auraient pas eu cette conséquence. Ce que l'on doit évaluer vraiment après ce rendez-vous électoral, dans l'ensemble, c'est encore une fois le haut pourcentage d'abstentionnisme et une loi électorale qui ne considère pas les petits peuples».

Après les vacances estivales, l'automne qui va bientôt commencer s'annonce très chaud du point de vue politique. Le problème principal concerne sûrement l'inéligibilité de l'assesseur Albert Lanièce. Une confrontation à ce sujet est attendue au Conseil Fédéral de la mi-septembre, et la confrontation arrivera sûrement aussi au Conseil de la Vallée?
«Permettez-moi de dire à ce propos que la logique des lois italiennes me laisse encore une fois davantage perplexe.
On permet la candidature d'une personne, et donc la possibilité d'être élu par des gens qui te donnent la faculté de les représenter, et puis en même temps, on prévoit qu'une personne élue ne puisse plus l'être. Une absurdité.
Cela dit, sur la question, on en parlera au moment opportun en pleine confrontation avec les membres du Conseil Fédéral et les élus au Parlement Valdôtain».

Pendant cet automne politique "chaud", un nouveau sujet sera présent, au moins au niveau des jeunes.
L'arrivée au Val d'Aoste de "Casa Pound", mouvement d'extrême droite qui se rattache aux idéaux du poète moderniste Ezra Pound, a suscité de nombreuses réactions au sein des partis nationaux.
Quelle est la position de la Jeunesse à ce propos?
«La Jeunesse n'aime pas «fére bouinna» et faire de la publicité à ceux qui la cherchent à tout prix. Les polémiques parues dans les journaux ne nous intéressent pas. La Jeunesse répondra, comme d'habitude, par des faits concrets. Par contre, ce qui nous laisse plutôt perplexe, ce sont certaines affirmations parues dans la presse locale et italienne, qui touchent directement la sphère de l'intégrité de On a écrit beaucoup de choses mais à ce sujet tout a été réduit à quelques mots. Ceci est vraiment grave!»

L'arrivée de ce nouveau protagoniste politique a – en quelque sorte – réanimé la confrontation politique chez les jeunes de notre région. Est-ce que les jeunes s'intéressent au monde de la politique à l'occasion seulement de confrontations entre "rossi e neri"?
«Confrontation? Je le répète, ce sont des cris, des jeux de «tifoseria» et par conséquent il ne s'agit pas d'une confrontation sur des thèmes importants ou concrets. Pour actualiser encore plus la réponse, on doit dire que ce sont les journaux, qui font sans doute leur noble travail, qui ont créé une confrontation «in vitro», rien de plus. En ce qui concerne les jeunes et le monde de la politique, au contraire, probablement quand on se rapproche de ce milieu pour la première fois, on voudrait changer le monde. Mais, je veux dire, que je connais beaucoup de jeunes qui veulent changer ce monde, pas le détruire. Des jeunes qui aiment se confronter et parler de politique.
Les «petites casernes de la politique» ne nous intéressent pas».

Revenons à votre élection en tant qu'Animateur principal de la Jeunesse. Quel est l'héritage laissé par Rémy Herren?
«J'ai été le Secrétaire Trésorier de Rémy. Un héritage? Je dirais plutôt un parcours à suivre, pas un héritage.
J'essayerais donc de changer, avec l'aide de mon équipe et de ce fantastique groupe, ce qui ne marchait pas trop bien et de maintenir, au contraire, ce qui fonctionnait déjà dans l'organisation et l'action de la Jeunesse. Mon objectif est surtout de toucher nos jeunes sur l'ensemble du territoire valdôtain. On doit aller le plus possible dans nos Communes afin de comprendre ce que nos jeunes attendent de nous et de la politique».

Depuis le vendredi 7 mai dernier, la Jeunesse Valdôtaine a un nouvel Animateur principal.
Il s'agit de **Stefano Aggravi**, 24 ans de Courmayeur, qui a pris la place de Rémy Herren.
Stefano Aggravi fait partie de la Jeunesse – en tant qu'inscrit – depuis 2004.
Le 13 juillet dernier, à Pavie, il obtint sa maîtrise en "Economia e legislatura d'Impresa".

Quels sont les rendez-vous à ne pas manquer en cette prochaine période?
«Sûrement l'Assemblée générale de la Jeunesse Valdôtaine fin septembre pendant laquelle on programmera les activités des prochains mois. Puis nos rencontres sur le territoire, auxquelles ce Comité de Coordination croit réellement, qui représentent le moment plus important de confrontation entre nous, les jeunes. Mais pas seulement, on aura aussi l'occasion de se retrouver pour faire la fête et s'amuser tous ensemble».

Un message pour les jeunes qui veulent connaître la Jeunesse mais qui ne savent pas comment faire. Que peuvent-ils découvrir à l'intérieur de votre Mouvement?
«Chers amis, n'ayez pas peur de venir vers nous. Ce sont des moments plutôt complexes du point de vue de la politique en général, mais nous sommes avant tout un groupe d'amis (et beaucoup d'amitiés sont nées grâce à ce groupe) qui aime s'amuser ensemble, mais surtout se confronter sans problèmes, ni aucune fermeture sur des sujets qui nous concernent directement.
A l'intérieur de ce «groupe d'amis valdôtains», vous pouvez faire de nouvelles connaissances et de nouvelles expériences, avoir des moments de confrontation et de formation politique, en compagnie de nouveaux amis sincères avec lesquels passer de bons moments.
Les initiatives pour découvrir la Jeunesse Valdôtaine seront à l'honneur, venez donc nombreux ! On vous attend!».

Le Comité de Coordination de la Jeunesse Valdôtaine

Le nouveau Comité de Coordination de la Jeunesse Valdôtaine:
debout, de gauche à droite,
Joël Farcoz,
Monica Meynet,
Giorgia Gonnet,
Laurent Brunodet
Jean-Pierre Lillaz.

Assis, toujours de gauche à droite,
Xavier Laurenzio,
Stefano Aggravi,
Viviana Hérin
Laurent Dunoyer

L'été des Batailles se termine à Brusson: Nello Girod gagne avec Nerveuse

Dimanche dernier 30 août s'est déroulé, à Estoul, le dernier concours éliminatoire du cycle estival des Batailles de Reines. Sous un soleil battant se sont données rendez-vous les 125 bovines de ce concours. Les combats ont été époustouflants dès le début de la journée. La vache la plus lourde a été Jardin de Simone Réan de St-Marcel avec ses 725 kg. Les bovines étaient ainsi réparties : 29 reines en première catégorie, 48 pour la deuxième et 48 pour la troisième catégorie.

Concernant la première catégorie, finale sans combat entre Fontana de Luigino Rosaire de Quart et Nerveuse de Nello Girod de Fontainemore avec la victoire de cette dernière. Bijou de Cesira Vuillermin de Brusson et Diane (2ème en 2ème cat. à Issime en 2008, reine en 2ème cat. à Valtournenche et 3ème en 1ère cat. à la Finale régionale de 2007, 3ème en 3ème cat. à Issime et 2ème en 3ème cat. à la finale régionale de 2006) de la Société La Borettaz de Gressan se sont toutes les deux classées à la 3ème place mais sans se qualifier pour la finale régionale.

Le bosquet de la deuxième catégorie a été remporté par Pablò de Diego Perrin de Quart, qui en demi-finale avait éliminé Bouleun (3ème en 2ème cat. à Charvensod en 2008, reine en 2ème cat. à Brusson en 2007 et 2ème en 2ème cat. à Aymavilles en 2006) de Marco Demoz de Challand-Saint-Anselme. Tigre de Luigino Rosaire de Quart en demi-finale élimine Marmotta de Stefano Peretto de Pont-St-Martin et se qualifie ainsi à la deuxième place.

Victoire pour les poids plume de Saphir de Didier Perrin de Chambave. Deuxième place pour Soara de Claudio Domenighini de Champdepraz. Tigresse d'Aldo Vercellin de Fontainemore et Moquette des Frères Revil de Brusson ne se sont pas qualifiées, étant classées à la 3ème place.

Le prochain rendez-vous avec les Batailles de Reines est fixé à dimanche prochain, 6 septembre, à Valgrisenche.

Nerveuse de Nello Girod de Fontainemore, reine en première catégorie

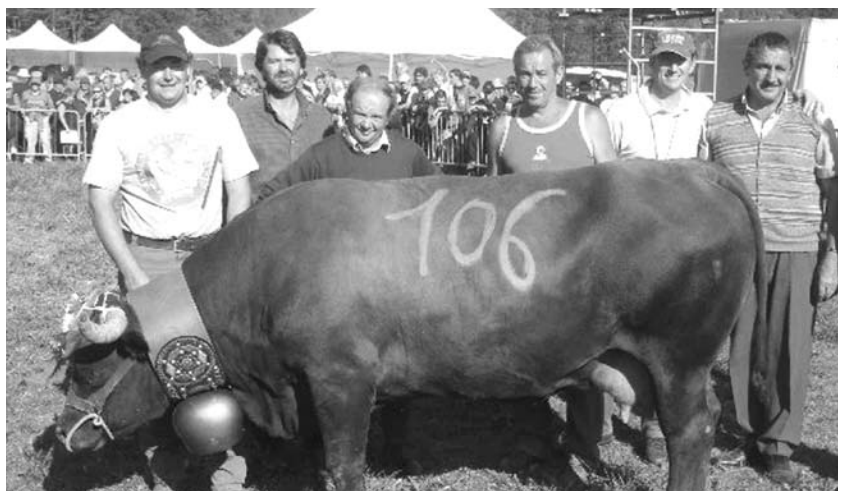

Pablò de Diego Perrin de Quart, reine en deuxième catégorie

Saphir de Didier Perrin de Chambave, reine en troisième catégorie

Un français gagne le Tour du Val d'Aoste 22 ans après Philipot

Le cyclisme français sourit à nouveau sur les routes du Tour du Val d'Aoste. Vingt-deux ans après Fabrice Philipot, c'est le jeune Thibault Pinot - 19 ans de Besançon - qui a remporté une victoire au général dans la course la plus dure chez les Espoirs.

Et c'est sûrement un grand espoir, Thibault Pinot : c'est le plus jeune coureur de l'histoire à gagner le Giro, et il l'a fait avec une maturité tactique hors du commun, pour un gars né en 1990.

Son équipe nationale - lui, il court pour le Vélo Club Etupes - lui a donné un coup de main, avec Alexandre Geniez surtout, mais le talent de ce petit "Richard Virenque" est visible pour tout le monde. Deuxième le milanais Angelo Pagani, troisième le Russe Igor Silin, vainqueur de l'étape de Verrayes.

FÉLICITATIONS

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur

exprime ses plus sincères félicitations à

Monsieur
Federico PERRIN

qui a obtenu sa Maîtrise en Droit, à Milan, avec la mention 105/110.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur

exprime ses plus sincères félicitations à

Monsieur
Joël DESAYEUX

qui a obtenu sa Maîtrise triennale en Ingénierie gestionnelle, à Turin, et obtenant la mention 87/110.

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur

exprime ses plus sincères félicitations à

Monsieur
Stefano AGGRAVI

qui a obtenu sa Maîtrise en Economie et législation d'entreprise à Pavie, et obtenant la mention 100/110.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Sarre

annonce le décès de

Madame
Graziella **BOZON** veuve **JUGLAIR**
âgée de 80 ans

Membre de la Section

Nous présentons nos condoléances les plus émues à son fils Michel, conseiller UV de notre Commune, avec sa femme Stella et au petit Nicolò, à sa sœur Marina avec sa famille, à ses belles-sœurs, à ses neveux et à tous ses parents.

MANIFESTATIONS

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2009
AOSTE
Fête de la Vallée d'Aoste
AYMAVILLES
Exposition des Vins Doc de la Vallée d'Aoste jusqu'au 6 septembre
VALGRISENCHE
Batailles de Reines
LA MAGDELEINE
Visite aux moulins
TORGNON
«Féta di montagnar»

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2009
AOSTE
Fête de la Vallée d'Aoste
GRESSONEY-SAINT-JEAN
Tournoi de bridge
AVISE
Oveuzo a Sétembre – Spectacle musical
LA MAGDELEINE
Visite aux moulins
TORGNON
Soirée de Cabaret

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2009
AOSTE
Fête de la Vallée d'Aoste
VERRÈS
Petit marché des brocanteurs
GRESSAN-PILA
La saveur de la Vallée d'Aoste… La Fontina

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009
AOSTE
Fête de la Vallée d'Aoste
VALGRISENCHE
Fête patronale de Saint-Grat

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2009
LA MAGDELEINE
Visite aux moulins

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2009
AOSTE
Petit marché Lo Tsaven
QUART
Batailles des chèvres
SARRE
Fête patronale de Chesallet
LA MAGDELEINE
Visite aux moulins